

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Prairial, an VII.



*Discours du citoyen Roume, agent particulier au Port-Républicain. — Réponse du général Toussaint-Louverture au citoyen Roume. — Emprunt fait par le gouvernement toscan. — Actes en Suède sur l'armement. — Nouvelle du général Marsena, annonçant une victoire remportée sur les autrichiens. — Discussion au conseil des cinq-cents sur la liberté de la presse.*

## COLONIES FRANÇAISES.

*Du Port-Républicain, le 20 pluviôse.*

Nous recevons une lettre de Saint-Domingue, qui nous donne les deux pièces suivantes :

De toutes les séances de la convention nationale, l'une des plus glorieuses, sans contredit, fut celle du 16 pluviôse de la deuxième année française, dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, autour de l'arbre de la liberté.

Ce fut alors que la convention s'apercevant, par le discours d'un député, qu'il étoit toujours question d'esclavage aux îles françaises de l'Amérique, en dépit de la déclaration des droits de l'homme : ce fut alors que la convention, par un de ces mouvemens spontanés qui ont produit les miracles de la révolution, se leva toute entière en masse : elle vengea l'Afrique de la cupidité européenne ; elle vengea la France républicaine du machiavélisme de la France monarchique : & tous les départemens, à l'envi les uns des autres, s'empresèrent de lui voter des remerciemens, pour avoir terrassé d'un seul élan, tous les ennemis de la liberté générale.

Depuis la promulgation de ce décret, le sol français de Saint-Domingue ne devoit plus être foulé que par des hommes libres : cependant la trahison de quelques Français indignes d'un si beau nom, venoit de livrer à George, par un infâme traité, les cantons de Jérémie & du Môle, Saint-Marc, Léogane, l'Archaye ; d'autres lieux suivirent ce lâche exemple, & le Port-Républicain, malgré le patriotisme & le courage éprouvés de ses habitans, fut bientôt ensuite soumis au joug des mercenaires anglais, & des royalistes français.

Dans tous les endroits restés fideles, la Liberté fut adorée, tandis que dans les autres, on ne voyoit que des esclaves de tous grades & de toutes couleurs.

Cet état humiliant n'existe plus, grâces à vous, vertueux général en chef, Toussaint Louverture ; grâces aux généraux, aux commandans, aux officiers, aux soldats des armées de Saint-Domingue. C'est vous, courageux, infatigables républicains, qui, bravant la séduction, la perfidie, les forces de l'ennemi, surmontant les obstacles de la nature & de l'art, affrontant les dangers des combats & de la famine ; c'est vous qui, égalant vos actions aux succès les plus éclatans de nos autres généraux, de nos autres armées, sur le Rhin & le Danube, aux Alpes & aux Pyrénées, en Espagne & en Italie, dans le Tyrol, aux portes de Vienne, & jusqu'en Egypte ; c'est vous qui avez affranchi Saint-Domingue du despotisme de l'Angleterre, qui avez brisé les fers de l'esclavage dans cette île précieuse.

Seize pluviôse ! jour à jamais mémorable ! combien ne suis-je pas heureux d'être aujourd'hui l'organe du gouvernement national, pour te célébrer au milieu de républicains qui n'ont jamais cessé de bien mériter de la patrie !

Il ne vous reste plus, ô mes amis, de lauriers militaires à récolter, puisque vous faites flotter l'étendard tricolore sur tous les postes de l'ancienne partie française de Saint-Domingue ; mais général, généraux, commandans d'arrondissemens & de places, des couronnes civiques vous attendent & fixent déjà vos regards.

De concert avec l'agent du directoire, vous consoliderez la liberté, l'égalité, sur la base immuable des droits imprescriptibles de l'homme.

Par votre union mutuelle, & par votre accord avec les autorités administratives & judiciaires, vous ferez briller, de toute sa splendeur, la constitution de l'an trois, sur la surface de Saint-Domingue.

Par la puissance de la raison, toujours victorieuse lorsqu'elle s'adresse à des hommes libres, & d'un bon naturel, vous ferez revivre les cultures & le commerce.

Vous consolerez, vous encouragerez ce grand nombre de Français, qui, sans avoir jamais cessé de faire des vœux pour la république, se sont trouvés forcés, par la nature critique des événemens, & par la foiblesse de leur caractère, à faire semblant d'être nos ennemis : vous indiquerez même à l'agence les personnes d'entr'eux qui, au défaut de républicains intacts, méritent d'être nommés aux emplois qui restent à donner.

Vous lui ferez également connoître les émigrés, les contre-révolutionnaires, les traîtres qui ont livré le sol français ; tous ceux enfin que nous ne saurions garder qu'en nous rendant complices de leurs crimes. Il faut que tous ceux-ci profitent des premières occasions pour aller traîner ailleurs leur pénible existence ; ou s'ils s'y refusoient, que nous les chassions nous-mêmes avec ignominie ; mais la générosité, l'humanité du peuple français ne nous permettront pas de traiter plus rigoureusement des hommes qui ont cessé d'être dangereux, & dont les uns n'inspirent plus que la pitié, les autres que le mépris.

Vous, braves officiers, par votre subordination aux ordres de vos chefs, continuez de mériter les avancements auxquels vous devez prétendre par vos services & vos blessures.

Vous, soldats intrépides, continuez à faire admirer & bénir la discipline des phalanges républicaines.

Et vous, ô cultivateurs ! mes chers concitoyens, qui renaissez d'une nouvelle vie, en reprenant dans la famille du genre humain, la place que l'être suprême vous avoit assignée, prêtez toujours une oreille attentive aux sages conseils du général en chef, des autres généraux, des commandans, & des autorités administratives & judiciaires ; aux conseils enfin de tous les bons républicains qui ont les connaissances que vous n'avez pas pu acquérir, malgré vos heureuses dispositions naturelles ? Ayez sans cesse devant les yeux, que vous avez le bonheur d'être membre de la grande nation ? Que cette pensée sublime, vous faisant oublier les maux de votre état précédent, vous inspire les vertus de votre état actuel !

Où, j'en jure par vous-mêmes, vous n'oublierez jamais ce que la république a fait pour vous ; & Saint-Domingue va renaitre de ses cendres pour votre propre félicité, pour celle de vos enfans, pour celle des propriétaires d'habitations, pour la prospérité du commerce, des manufactures & de la marine nationales.

Port-Républicain, le 16 pluviôse, 7<sup>e</sup> année de la république française, une & indivisible.

Signé, ROUME, agent particulier.

*Réponse du général en chef, au discours prononcé au Port-Républicain, par l'agent du gouvernement, le 16 pluviôse de l'an 7.*

L'anniversaire du 16 pluviôse ne fut jamais célébré avec plus de satisfaction par le peuple, qu'il fit passer de l'esclavage à la liberté, que dans ce jour heureux où par son union avec les autorités civiles & militaires de Saint-Domingue, un agent du gouvernement français respectable par ses vertus, dépouillé des passions de quelques-uns de ses prédécesseurs, fait enfin luire à ses yeux l'aurore d'un bonheur que le jeu des factions & la fureur des partis cachèrent trop long tems sous d'épais nuages. L'armée, aux efforts généreux de laquelle vous rendez justice, citoyen agent, partage l'allégresse publique, & se félicite enfin que le sentiment inséparable, d'une gloire justement acquise, ne soit plus troublé par les entreprises liberticides de ses ennemis ; sûre de trouver en vous un



juste appréciateur de ses services, elle ne soupire plus aujourd'hui, que l'étendard tricolor flotte depuis l'extrémité du Sud, où commande le général Rigaud, jusqu'aux lieux les plus reculés du Nord, qu'après les douceurs résultantes de la paix & de la félicité publique. Citoyen agent, la même union que vous voyez exister entre les généraux Toussaint-Louverture, Rigaud, Beauvais, Laplume, & les autres chefs militaires; la même volonté de concourir avec vous à l'établissement de l'ordre constitutionnel; le même esprit de républicanisme & d'attachement à la France qu'ils vous manifestent dans ce jour de fête qui les rassemble ici, vous les trouverez dans les généraux Desaline, Moysse, Clervaux, Agé, & dans tous les autres commandans des arrondissemens qu'il vous reste à parcourir. Ailleurs comme ici, les chefs de l'armée que j'ai l'honneur de commander, s'empresseront de vous rendre, comme à l'agent d'un gouvernement bienfaisant, les mêmes devoirs qu'ils rendroient au directeur lui-même; & il ne dépendra pas d'eux que le but de votre mission, celui d'établir l'ordre constitutionnel, ne soit rempli au gré de vos desirs, & de ceux des vrais amis de la liberté. L'armée de Saint-Dominique ne demande point d'autre récompense des efforts généreux qu'elle a faits pour assurer le triomphe de la France républicaine, que de jouir des bienfaits de son immortelle constitution. L'or ne flatte point son ambition; elle ne veut que conserver son honneur que le mensonge & la calomnie avoient voulu lui ravir; elle n'aime que la liberté, & ne desire que d'en goûter les heureux fruits: c'est sous les auspices d'un agent impartial & juste qu'elle espère y parvenir.

Gloire à la république française, & au jour à jamais mémorable du seize pluviôse!

Le général en chef, *Signé, TOUSSAINT-LOUVERTURE.*

### TURQUIE.

*Constantinople, le 15 floréal.*

Notre gouvernement vient de décréter, pour les dépenses de la guerre, un nouvel emprunt, qui sera remboursé dans dix ans. La nation grecque doit y contribuer pour un million & demi, les Arméniens pour un million, les Juifs donneront 800,000 piastres, & les banquiers dix-huit millions. Les nouvelles de la Syrie sont toujours inquiétantes pour la Porte.

### ITALIE.

*Extrait d'une lettre de Florence, du 9 prairial.*

Le général Macdonald est ici depuis le 5 de ce mois. Nous l'avons accueilli comme le sauveur des Français en Italie, & tout annonce que notre confiance en lui ne sera pas trompée. Son armée, qui l'a suivi à grandes journées, est entièrement rassemblée ici depuis hier: elle est pleine d'ardeur; & son zèle, que quelques contrariétés n'ont fait que ranimer, est pour nous du plus heureux présage. Demain est le jour auquel elle doit marcher en avant, franchir l'Appennin & se porter dans la plaine. Il ne restera ici qu'une division aux ordres du général Rusca. En comptant celle du général Victor qui occupe Gênes, nous avons une armée de près de quarante mille hommes. Nous pouvons donc concevoir de grandes espérances, d'autant plus que du côté de la mer nous allons être protégés par l'escadre de Toulon.

Nous attendons, pour ce soir, le citoyen Sieyès, consul de la république française à Naples.

*Venise, le 5 prairial.*

Un bâtiment de Rimini arrivé hier, a rapporté que les 17, 18 & le 19, il y eut une forte canonnade à Ancône; le 20, il arriva à Rimini des habitans de cette ville qui s'étoient enflés avec leurs meilleurs effets; & l'on sut par eux, que l'escadre turco-russe bombardeait Ancône, après l'avoir sommée de se rendre; ils ont ajouté que plusieurs palais, maisons & couvens, ainsi que le théâtre, avoient déjà été la proie des flammes.

Le général Klenau, ayant reçu des renforts considéra-

bles, a poussé vivement l'attaque de Ferrare, qui n'étoit bloquée que par un petit corps de troupes & des paysans insurgés. Le 2 on entra en pourparlers, & il fut signé le soir, une capitulation en vertu de laquelle, la ville fut ouverte aux autrichiens, & la garnison française se retira dans la citadelle. Les insurgés n'ont pas obtenu la liberté d'entrer dans la ville.

On a reçu ici la nouvelle que l'escadre anglo-russe a débarqué dans les environs de Naples des troupes anglaises & napolitaines; mais on ignore encore la date précise de ces événemens, dont la nouvelle est douteuse.

*Extrait d'une lettre d'un officier de l'armée d'Italie, du 12 prairial.*

Le général Moreau, après avoir vainement attendu des renforts, après s'être maintenu par les plus sages dispositions & avec la plus grande bravoure dans la position d'Alexandrie avec les débris de son armée, a, comme je vous l'ai mandé par ma lettre du 9, été forcé de l'abandonner le 27 floréal, devant un ennemi trois fois plus nombreux. Le combat a été meurtrier, mais la retraite s'est opérée dans le meilleur ordre sur Asti, puis sur Coni.

C'est de-là que Moreau a pris le parti de se joindre à l'armée de Naples pour ne plus former qu'une seule armée capable de s'opposer à celle de l'ennemi.

Ainsi le retard des renforts a forcé Moreau d'abandonner le projet qu'il avoit d'attaquer les austro-Russes dans le Piémont, tandis que Macdonald les eût attaqués du côté de Parme. Le parti auquel Moreau vient de s'arrêter, nous donne de l'espoir; son armée réunie à celle de Naples, excédera 40 mille hommes. & le courage doublant nos forces nous pourrions battre les 80 mille ennemis qui s'opposent à notre passage. Nous comptons sur la bravoure de nos troupes & sur le talent du général en chef.

### PRUSSE.

*Berlin, le 9 prairial.*

La gazette de Vienne annonce que la première colonne du second corps de troupes Russes (de 10,600 hommes), arriva le 21 floréal, à Barfeld en Hongrie; la seconde, le 23; la troisième, le 25; la quatrième, le 27, & la cinquième, le 29 floréal.

Des lettres de Lublin, disent que le troisième corps de troupes russes, fort de 45 mille hommes, qui devoit traverser la Gallicie occidentale, & qui étoit déjà à Perospol, a reçu contr'ordre, & qu'il a une autre destination; mais qu'un quatrième corps le remplacera.

### A L L E M A G N E.

*Hambourg, le 12 prairial.*

Depuis peu, en Suede, on presse les armemens. On a publié à Stockholm que dans quinze jours il y auroit à Carlserone une escadre de cinq vaisseaux de ligne & de quelques frégates prêts à mettre à la voile.

Le ministre anglais, accompagné de M. de Buols, ministre de l'empereur, s'est transporté, le 8 de ce mois, chez le préteur de cette ville, pour demander l'extradition définitive de Naper-Tandy, & des trois autres irlandais, détenus depuis long-tems dans nos prisons. Le préteur a répondu qu'il communiqueroit au sénat la réclamation du ministre anglais. Le sénat s'est assemblé à ce sujet, mais il n'a pris aucune détermination.

*Stuttgart, le 14 prairial.*

Les gazettes de Milan du 5 de ce mois annoncent que



le 4, la garnison du château demanda à capituler ; & le soir il fut signé une capitulation, en vertu de laquelle la garnison française, forte de 2 mille hommes, sortit avec les honneurs de la guerre, déposa les armes, & prit, dit-on, la route de France, après avoir promis de ne pas servir d'un an contre les alliés.

Un nouveau rapport du comte de Bellegarde, daté de Chiavenna le 6 prairial, annonce que le corps d'armée, à ses ordres, s'avança le 29, en trois colonnes, l'une par le Splügen, la seconde par Stalla & le mont Septimio sur Cassaccio, & la troisième de Stalla par le mont Julien sur Sylva-Plana, & que les généraux Lecourbe & Loyson, craignant d'être pris à dos, effectuèrent leur retraite par le mont Saint-Gothard. Le général envoya aussitôt des détachemens à la poursuite de l'ennemi, & il y avoit tout lieu de croire que celui-ci éprouveroit quelque perte dans sa retraite.

D'après la date de ce rapport, il paroît que la nouvelle qu'on a publiée de l'évacuation du mont Saint-Gothard, par les Français, étoit tout-à-fait fautive.

Il paroît que le corps du général Hotze a pénétré par sa gauche dans le canton de Glarus, & par son centre à Rapperswyl, tandis que son aile droite s'est réunie à l'armée de l'archiduc aux environs de Weyl & de Frauenfeld. C'est le colonel Cavasidi qui conduisoit la colonne qui a pénétré à Glarus. Il s'y trouvoit six compagnies de suisses-unis.

#### REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Berne, le 14 prairial.

Avant-hier les autorités suprêmes de la république firent au bruit du canon & au milieu d'une foule de spectateurs, leur entrée dans cette ville. Demain, le grand conseil tiendra sa première séance dans la salle des ci-devant deux cents. Le sénat siégera dans la maison de l'état extérieur, la chambre du ci-devant petit conseil est destinée au tribunal suprême, & le bureau de la guerre occupera la maison de l'ancien avoyer Steigner. Immédiatement après l'arrivée du gouvernement, 50 hommes ont monté la garde, & hier dans l'après-midi notre garde nationale a occupé tous les postes de la ville, & y a remplacé un bataillon de la 107<sup>e</sup> demi-brigade, que nous avions en garnison, & qui est parti ce matin pour Zurich.

Les prisonniers autrichiens sont partis hier d'ici, se rendant en France par Fayerne et Yverdon. Les officiers ont été logés à la caserne, derrière le grand grenier. Parmi eux se trouvoit le prince Hohenlohe, blessé au menton, et que nous avons vu partir avec les autres officiers.

Bâle, le 8 prairial.

Hier le général Schérin, chef de l'état-major-général de l'armée, a été blessé mortellement ; une balle lui traversa le bas-ventre ; on pense qu'il n'existe plus à présent. On regrette ses talens ; on est vivement touché de son malheur. L'adjudant-général Debilly, blessé grièvement à l'épaule, ne pourra servir de long-tems. L'affaire, quoique très-vive, n'étoit en rien comparable à celles des jours précédens. L'armée est toujours en avant de Zurich.

Extrait d'une lettre de Zurich, du 17 prairial.

Je m'empresse de vous annoncer une bonne nouvelle. Massena a battu hier et aujourd'hui, les Autrichiens, leur a tué 3000 hommes, fait 1200 prisonniers, pris trois généraux, et a de nouveau repris son ancienne position.

(Extrait de la lettre d'un directeur helvétique).

#### AVIS ESSENTIEL.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. Cette augmentation est nécessitée par celle des dépenses de tout genre, et notamment par le nouveau droit de timbre imposé sur les journaux et sur leurs suppléments.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 19 prairial.

Les généraux Klein & Legrand sont partis cette nuit pour Zurich, où ils ont été appelés par le général Massena, pour prendre, le premier, le commandement de la cavalerie, & le second celui d'une division.

Notre grand quartier-général est à Arau ; celui du centre à Zurich. Massena veut livrer une bataille générale & attaquer sur tous les points pour obliger le prince Charles, qui cependant lui est supérieur, à repasser le Rhin.

Le général Delaborde a été nommé pour commander le corps de troupes sur la rive droite. Les ouvrages de Mannheim seront sous peu démolis.

On écrit de Genève, que le camp de vingt mille hommes, formé à Pont-d'Ain, près de Bourg, est presque complet, & qu'il se dispose à se rendre, par le Mont-Cenis, en Piémont.

PARIS, le 22 prairial.

Massena, par une lettre du 10 prairial, informe le directoire exécutif qu'il vient de remporter une victoire importante. Jamais combat n'a été plus meurtrier ; il a été fait de part et d'autre des prodiges de valeur ; mais les ennemis ont été forcés de céder à la bravoure républicaine.

Nous avons fait à l'ennemi douze cents prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'officiers, et il a laissé trois mille hommes sur le champ de bataille. Tous les rapports s'accordent à dire que le prince Charles dirigeoit lui-même l'affaire. (Demain nous donnerons les détails).

— Le secrétaire de la légation française est toujours à Hambourg, mais il n'y est que pour l'expédition des passeports, & il n'a aucune relation quelconque avec le sénat.

— Le 15 de ce mois, la diligence de Nantes à Paris a encore été volée par trente brigands qui ont forcé le postillon à arrêter en tirant sur les chevaux. Ils ont pris 500 francs.

— On va former à Grenoble un camp de 3 mille hommes, & une école d'artillerie, pour former au métier de la guerre les nouveaux défenseurs de la république.

— Le général Muller est reparti avant-hier pour Briançon.

— Avant-hier, pendant la fête funèbre célébrée à Villers-Cotterets, le feu a éclaté en divers endroits de la coupe de bois de la forêt. Il paroît qu'il a pris dans les meules de bois façonné qui étoit empilé. Les citoyens réunis & les autorités constituées se sont portés au lieu de l'incendie ; le voisinage d'une mare a heureusement procuré de l'eau, & les soins actifs qu'on a donnés ont arrêtés les progrès du feu, & empêché qu'il ne se communiquât à la forêt.

— Les gazettes allemandes assurent que le comte de Metternich vient d'être nommé gouverneur des états vénitiens, à la place du chevalier Psaros. Elles disent également que la cour de Vienne a donné ordre à ses troupes d'arrêter, partout où on les trouveroit, le ci-devant ministre toscan, Manfredini, & le chevalier Angiolioni, qui étoit ambassadeur toscan à Paris.

— On dit que Mannheim, qui devoit être évacué par les Français, sera, d'après une convention faite, occupé par des Prussiens & des Hessois.



— On mande de Francfort, en date du 12 prairial, que l'armée austro russe est extrêmement affaiblie, tant par les combats & les batailles sanglantes qu'elle a livrés depuis environ quatre décades, que par les corps détachés qu'elle a envoyés sur différens points; qu'elle pourroit même être obligée de repasser le Pô, si Moreau étoit en état d'agir offensivement.

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRAY.

Séance du 22 prairial.

L'ordre du jour appelle la discussion des projets relatifs à la liberté de presse.

Berlier prend la parole pour en établir la nécessité. Il expose qu'une censure arbitraire des journaux est une sorte de dictature sur la pensée, d'autant plus dangereuse, que la liberté de la presse est le véritable fondement de toute espèce de liberté. Qu'en est-il résulté parmi nous? la disparition de tout esprit public. Sans doute il faut distinguer la liberté de la licence; mais, sous prétexte de réprimer la licence, il ne faut pas tuer la liberté. Liberté entière de s'expliquer sur les actes de l'autorité publique, pourvu que l'écrit ne dégénère pas en provocation à la désobéissance; répression rigoureuse des imputations dirigées contre l'honneur ou la probité des personnes, à moins qu'on ne se porte dénonciateur civique, ou qu'on n'en produise la preuve par écrit: tel est essentiellement le but qu'on s'est proposé d'atteindre dans les projets, telle est, à ce qu'il a semblé, la seule vraie théorie d'une bonne loi sur cette matière.

— Impression.

Belos combat ce projet; il pense qu'il sera facile de l'é luder: on prêchera la désobéissance de fait, mais on échappera à la peine; il suffira, au bas de la plus virulente de la plus dangereuse, de la plus coupable des diatribes contre les lois & les magistrats, il suffira d'écrire qu'il faut néanmoins leur obéir, pour se mettre à l'abri de toute poursuite.

Quant aux particuliers, c'est encore pis, la loi proposée n'est pas encore précise; il y a des amour-propres plus susceptibles les uns que les autres. On se plaindra quelquefois pour une épigramme; tous les juges n'auront pas la même idée de ce qui peut attaquer l'honneur d'un citoyen; pour le même fait, on sera condamné à un tribunal, et absous à un autre.

Cependant la calomnie, la diffamation iront leur train. les magistrats seront rebutés; les haines, les soupçons germeront, & nous retomberons dans le même état où nous étions avant le 18 fructidor.

L'orateur demande la question préalable sur le projet. — Le conseil ordonne l'impression.

Duplantier soutient le projet, sauf les amendemens dont il est susceptible, & qu'on pourra proposer dans le cours de la discussion. — Impression.

Caret est de l'avis de la loi; mais trouve le projet insuffisant; il trace le tableau de l'état déplorable dans lequel se trouve l'esprit public, & cite entre beaucoup d'autres faits, la légèreté avec laquelle on parle des succès de nos ennemis, & de l'indifférence avec laquelle a été reçue la nouvelle de l'assassinat de nos ministres à Rastadt.

Il propose, 1°. un jury de censure républicaine pour examiner les écrits périodiques. (On rit). 2°. Une modification du droit de timbre qui, selon lui, a porté un coup mortel à la liberté de la presse. 3°. La proscription de tous les écrits anonymes & la punition de leurs auteurs.

On demande l'impression

L'ordre du jour, s'écrie-t-on.

Lucien Buonaparte s'élançe à la tribune. — Je ne m'oppose point à l'impression, dit-il; mais je viens, en votre nom, au nom de toute la France, désavouer une phrase du discours qui vient d'être prononcé. Quoi! l'on dit que la France a reçu avec indifférence la nouvelle de l'assassinat de nos ministres. Eh! mon collègue, vous qui venez de prononcer ces paroles, le cri de vengeance sorti de cette enceinte, & répété du nord au midi dans toute la république, n'a donc pas frappé vos oreilles? Cette foule assemblée, il y a deux jours, au champ de Mars, animée toute du même sentiment, la vengeance, n'a donc pas frappé vos yeux! Cette union, ce concert de toutes les autorités, au récit de cette affreuse nouvelle, n'ont donc frappé ni vos yeux, ni vos oreilles. Vengeance! vengeance! Ce cri retentit par-tout, dans les humbles foyers des citoyens, & sous les drapeaux de nos braves; ce cri, nous l'avons fait entendre, répétons-le encore! Oui, s'écrie l'orateur avec force, vengeance! vengeance!

Tout le conseil se lève, & le même cri retentit longtemps dans le conseil & les tribunes.

Le discours de Buonaparte sera imprimé.

Quelques débats s'élevèrent sur celui de Caret; on demande qu'il retranche la phrase citée.

Briot croit qu'on doit l'imprimer tel qu'il a été prononcé; la liberté des opinions est sacrée; elle est de plus la garantie de celle de la presse.

Cet avis est adopté. La discussion continuera demain.

### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GOURDAN.

Séance du 22 prairial.

Après avoir entendu un rapport de Letourneux, le conseil rejette, pour vices de rédaction, une résolution du 7 prairial, qui règle les droits de greffe dans les tribunaux criminels & correctionnels.

Sur le rapport de Crétet, il approuve celle du 11 prairial, qui autorise la commune de Rouen à établir un octroi municipal & de bienfaisance.

Un autre membre fait approuver une résolution du 30 floréal, qui permet l'échange d'une partie de terre appartenant aux hospices de Cambrai, département du Nord, contre une portion de terre appartenante au cit. Dupio.

Huguet propose d'approuver une résolution du 7 prairial, additionnelle à la loi du 21 ventôse dernier, portant établissement de droits de greffe dans les tribunaux civils. — Le conseil l'approuve.

Bourse du 22 prairial.

Rente provis. 5 fr. — Tiers consolidé, 10 fr. 13 c. — Bons  $\frac{2}{5}$ , 97 cent., 96 c. — Bons  $\frac{1}{4}$ , ..... — Bons des six dern. mois de l'an 6, 80 fr. 38 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers 40 fr.

A. FRANÇOIS.